

DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE

420-1A4-LL Poste de travail informatique

Pondération 2-2-2

Session Automne 2020

Dispensé par Serge Lévesque et

Guy Cloutier Local G-204

Poste téléphonique 5509 <u>serge.levesque@cll.qc.ca</u> Poste téléphonique 5503 <u>guy.cloutier@cll.qc.ca</u>

AUTRES MOYENS DE COMMUNICATION AVEC LE PROFESSEUR

En plus des moyens indiqués sur la page couverture du plan de cours, les étudiants peuvent communiquer avec le professeur en tout temps par MIO.

DISPONIBILITÉ ET MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les périodes de disponibilité régulières du professeur seront affichées sur le babillard du département, près du local G-204. Pour vous assurer de la disponibilité du professeur pour une rencontre, il est fortement conseillé de prendre rendez-vous au préalable.

La présence aux cours et aux périodes d'exercices est fortement recommandée et indispensable pour obtenir un rendez-vous pour des explications individuelles.

Chaque semaine, du travail personnel est requis en dehors des heures de cours pour préparer ou finaliser les laboratoires et assimiler la matière vue en classe.

	,
	DÉPARTEMENTALE
COUNDINATION	DEPARTEIVIENTALE

Nom Mélissa Clermont

Local G-204 **Poste tél.** 5500

Courriel <u>melissa.clermont@cll.qc.ca</u>

IDENTIFICATION DU COURS

Titre Poste de travail informatique

Numéro 420-1A4-LL

Session	Automne 2020
Pondération	2-2-2
Cours préalables	Aucun
Objectif général	Familiariser l'étudiante et l'étudiant avec les diverses applications de l'informatique ainsi qu'avec les principaux outils matériels et logiciels.

COMPÉTENCE(S)	
Numéro	00Q1
Énoncé de la compétence	Effectuer l'installation et la gestion d'ordinateurs
Atteinte	Complète
Éléments de compétence	 Préparer l'ordinateur Installer système d'exploitation Installer des applications Effectuer des tâches de gestion du système d'exploitation

PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME

Session dans le programme : Session 1

Ce cours ne requiert aucune connaissance informatique préalable ni aptitude particulière. L'étudiant doit toutefois être à l'aise à utiliser un ordinateur.

Ce cours est préalable au cours :

- 420-1D3-LL Soutien technique
- 420-6D6-LL Automatisation des tâches

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Méthodologie

Serge Lévesque: 2 heures de théorie en mode synchrone (vidéoconférence) et 2 heures de laboratoire obligatoires sont prévues à chaque semaine. Les 2 heures de laboratoires en mode hybride synchrone (en classe et vidéoconférence simultanée). La période de laboratoire pour une semaine sera de 50% maximum du groupe et les autres seront par vidéoconférence. L'alternance à chaque semaine sera faite afin de voir tous les étudiants du laboratoire à chaque deux semaines.

Guy Cloutier: 2 heures de théorie en mode hybride synchrone (en classe et vidéoconférence simultanée) et 2 heures de laboratoires en mode hybride synchrone (en classe et vidéoconférence simultanée). 50% maximum du groupe à chaque semaine, en alternance. L'horaire sera déterminé avant le premier cours.

Travail attendu des étudiants

2 heures de travail personnel sont aussi prévues pour permettre à l'étudiant d'effectuer des lectures et des recherches ainsi que compléter les travaux.

Il est de la responsabilité de l'étudiant de compléter et remettre ses travaux pratiques dans les délais prescrits. Pour tout retard, une pénalité de 10% par jour de retard sera appliquée.

De plus, l'étudiant a la responsabilité de se présenter aux périodes prévues pour les évaluations. Le droit de reprise d'une évaluation pour un étudiant absent ne s'exerce pas automatiquement. L'étudiant a la responsabilité de prévenir le professeur de son absence et de discuter avec lui des modalités de reprise.

Évaluations

8 Laboratoires pratiques 40 % (5% chaque) 3 Examens 60 % (20% chaque)

Seuil de réussite

Une moyenne cumulative de 60% ou plus doit être atteinte pour réussir le cours.

B.4 1	4. Been to also déclare mente man a la ablace fatable de
Mesures et	1- Dans tous les déplacements, masque lavable ou jetable en
protection	tout temps
individuelle	2- Dans la classe théorique où les déplacements sont quasi
	nuls et que la distance de 1.5m peut être respectée, le
	couvre-visage peut être enlevé
	3- Dans les lieux où les déplacements sont fréquents et où
	on ne peut respecter le 2m, port du masque en tout
	temps
	4- Pour des échanges où on ne peut respecter le 1.5m de
	distance pour un cumul de plus de 15 minutes dans la
	journée (questions en laboratoire, par exemple), port du
	masque jetable et de la visière (ou lunettes de
	protection). Jeter le masque à la fin de la journée.
	5- En entrant et en sortant de la classe, se laver les mains.
	6- Lors de l'utilisation de postes informatiques, se laver les
	mains et désinfecter le matériel avant et après utilisation.
	7- Pour toute manipulation de matériel, se laver les mains
	avant et après.

CONTENU DE	CONTENU DE COURS	
	Théorie (2 heures)	Laboratoire (2 heures)
Semaine 1	Plan de cours, programme d'études en informatique Omivox, Rocket.Chat et formation en informatique Microsoft AZURE(Système de licence) Historique de l'ordinateur	Recherche sur internet (achat d'ordinateur, les métiers de l'informatique) Pratique outils du Cégep (Omnivox, Rocket.Chat)
Semaine 2	Répertoires-unité de stockage, droit accès fichiers, création compte, archivage de compression (Binaire, octets)	Gestion d'un OS Gestion de répertoires et autres
Semaine 3 - Semaine 4	Introduction au matériel : Matériel (composantes et rôles) Anatomie de la carte mère Fonctionnement du processeur Les types de mémoires Technologies de disques durs Périphériques d'entrée/sortie Choix de composants et compatibilité	Montage d'ordinateur Installation et configuration Windows Présentation sur l'achat d'un ordinateur

	Installation physique et configuration	
	de l'OS Windows	
	Examen 1 (20%)	Laboratoire Examen (5%)
Semaine 5		, ,
	Système de fichiers	Installation Vitual Box et
Semaine 6	NTFS, FAT32, exFAT	VMWare Windows
	Démarrage de l'ordinateur	(Laboratoire questions et
Semaine 7	BIOS, GPT(EFI), MBR	réponses (Matériels et autres))
	Généralité sur le système d'exploitation	Laboratoiro systèmo et
	Windows	Laboratoire système et commandes de fichiers.
		commandes de ficiliers.
		Laboratoire de commande MS-
		DOS
	Mode commande de Windows	Laboratoire de commande
Semaine 8	(PowerShell),	powershell
	Examen 2 (20%)	Suite Pratique de commande et
Semaine 9		programme powershell
	Système de fichiers	Loctollation V/M.v.ovo ot
Semaine 10	EXT2-4,BTRFS	Installation VMware et VirtualBox et configuration
-		Linux
Semaine 11	Installation physique et configuration	Linux
	de l'OS Linux	Pratique de commande Linux
	Généralité sur les systèmes	en mode commande
	d'exploitation Linux Mode commande de Linux	
	Introduction mode de commande (Bash)	Pratique commandes de Bash
	Introduction cloud, googledoc, QNAP et	Suite pratique commande Bash
Semaine 12	autres	
	Révision cours	Laborataire evers in (E9/)
Semaine 13	EXAMEN 3 (20%)	Laboratoire examen (5%)
Semanie 15		
<u> </u>		

TECHNOLOGIES VUES DANS LE COURS

OS : Windows Linux

MATÉRIEL DE COURS

- Clé USB Disk Flash Solid State 256 Go (transfert 420 lecture et 380 écriture)

MÉDIAGRAPHIE	
Ouvrages	Notes de cours.
Références Web	

POLITIQUE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Annonce des évaluations

Selon l'article 1.7 de la PIEA, « (...) le professeur présente, au moins une semaine avant une évaluation sommative, ses attentes, ses exigences, les critères d'évaluation, le matériel autorisé, la durée, la pondération et les critères d'évaluation des objectifs langagiers. Il précise également les éléments du contenu du cours sur lesquels l'évaluation portera. »

Évaluations et révision de notes

Selon l'article 1.10 de la PIEA, « Le professeur communique aux étudiants, au plus tard quinze (15) jours ouvrables suivant la passation d'une situation d'évaluation à l'enseignement régulier, les résultats qu'ils ont obtenus à ces évaluations (cette disposition ne s'applique pas à la note finale). »

Selon l'article 1.11 de la PIEA, « Le professeur permet à tout étudiant de consulter la copie corrigée de son examen ou de son travail. »

Selon l'article 10.1.1 de la PIEA, « L'étudiant a la responsabilité de consulter la copie corrigée de son évaluation sommative et de rassembler tous les éléments en sa possession sur lesquels il fonde sa demande de révision de notes. »

 elon la section 10.2 de la PIEA : « Pour tout résultat communiqué en cours de session, l'étudiant qui veut voir un résultat révisé doit, dans un délai de cinq (5) jours ouvrables suivant la
l'étudiant qui veut voir un résultat révisé doit, dans un
 communication de la note () ». « Pour tout résultat communiqué après la session, l'étudiant doit soumettre sa demande de révision de notes le plus tôt possible, mais au plus tard cinq (5) jours ouvrables après la date officielle de dépôt des notes de la session.() ».
* Pour connaître toutes les règles et modalités de demande de évision de note, consulter la section 10 de la PIEA, en lien ci-bas.
olitique institutionnelle d'évaluation des apprentissages : ttp://cll.qc.ca/admin/wp-content/uploads/2018/06/2222-00-10-ol-institutionnelle-évaluation-apprentissages-2018-06-11.pdf
ègles départementales d'évaluation des apprentissages :
olitique de la valorisation de la langue : ttp://cll.qc.ca/admin/wp-content/uploads/2012/05/2231-00- 0.pdf